

Circuit VAE - La croix de Védrines

Région Auvergne-Rhône-Alpes



grand tour vtt en forêt (Hervé Vidal)



Ce petit circuit est accessible à tous, dans la forêt de Védrines, avant de remonter vers Rioussalat-Haut (belle ferme de caractère).

D. (en voiture) Depuis Chaudes-Aigues, prendre direction Rodez sur 4 km jusqu'à l'embranchement de la route de Védrines. Suivre la route de Védrines sur 500m environ. 1. Emprunter la large allée forestière à gauche jusqu'à la D 921, prendre la route à droite sur 500m. 2. Prendre à gauche le large chemin de terre qui remonte jusqu'à la ferme de Rioussalat-Haut, continuer le chemin jusqu'au prochain carrefour. 3. Au carrefour, prendre à gauche la petite route goudronnée pour rejoindre le départ.

Infos pratiques

Pratique : VTAE

Durée : 1 h

Longueur : 4.2 km

Dénivelé positif : 60 m

Difficulté : Niveau vert - Facile

Type : Boucle

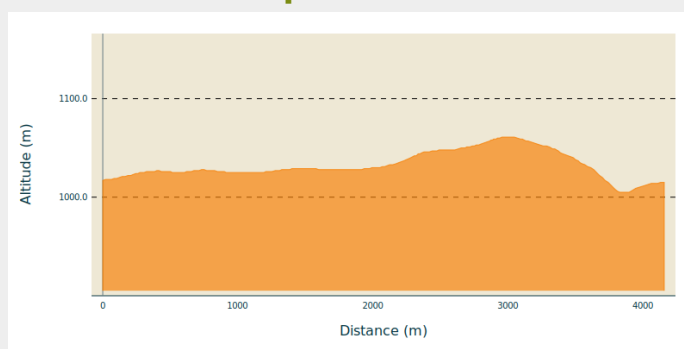
Itinéraire

Départ : Chaudes-Aigues

Balisage : Itinéraire de VTT à Assistance Électrique

Communes : 1. Chaudes-Aigues

Profil altimétrique



Altitude min 1005 m Altitude max 1061 m

Vert

Praticable : toute l'année tous les jours.

D. (en voiture) Depuis Chaudes-Aigues, prendre direction Rodez sur 4 km jusqu'à l'embranchement de la route de Védrières. Suivre la route de Védrières sur 500m environ.

1. Emprunter la large allée forestière à gauche jusqu'à la D 921, prendre la route à droite sur 500m.
2. Prendre à gauche le large chemin de terre qui remonte jusqu'à la ferme de Rioussalat-Haut, continuer le chemin jusqu'au prochain carrefour.
3. Au carrefour, prendre à gauche la petite route goudronnée pour rejoindre le départ.

Conseils et suggestions

Un circuit très facile en forêt

Site web (URL) : <https://www.pays-saint-flour.fr>

Téléphone : [04 71 23 52 75](tel:0471235275)

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

A la campagne

En plein air

Vue montagne

Vue sur fleuve ou rivière

Recommandations

Les animaux de compagnie ne sont pas acceptés.

Chiens interdits en raison de la présence de troupeaux.

Comment venir ?

Parking conseillé

D 921 - croisement de la route de Védrines

Source

Office de Tourisme des Pays de Saint-Flour

<http://www.pays-saint-flour.fr>